

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 04 février 2008, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions Afriquia Gaz.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 103 125 actions (soit 3 % du capital) ;
- Prix maximum d'achat et de vente : 1 650 DH
- Prix minimum d'achat et de vente : 1 150 DH
- Durée du programme : 18 mois à compter du 19 février 2008.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 18 février 2008.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de Afriquia Gaz et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/003/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières